

Concertation des artistes-auteur·ices de Nouvelle-Aquitaine

Synthèse

Myrha Morvan-Dutreuil à l'écriture et à la photographie

Département de Charente-Maritime

Rencontre organisée par Claire Le Pape, Anne Moirier & Ian Sirota

Rochefort, le 2 décembre 2025

Avec le soutien du Clos



Concernant l'IA, j'ai utilisé Scribens pour vérifier l'orthographe ainsi que Perplexity pour l'aide à la compréhension de certains post-it et notes de groupe, pour fluidifier certaines de mes reformulations, et compléter l'identification des convergences/divergence concernant les formes de représentation souhaitées.

Introduction

Présentation	7
Objectif de la journée	7

Le contrat de filière

Définition d'un contrat de filière	9
Enjeux pour les artistes	9
Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026	10
Les objectifs du contrat en trois axes	13

Propositions des artistes à la lecture des axes

Rémunération et financement	19
Outils et mobilité	19
Résidences et collaborations	20
Transparence et diffusion	20
Environnement et lien social	20

Statistiques

Convergences et divergences sur les souhaits de gouvernance	25
Modalités de la représentation selon les groupes	26

Annexes

Flyer de la concertation	30
Programme	31
Synthèse du contrat de filière	32
Documents relatifs au contrat de filière à télécharger	33
Post-its	34
Feuilles de routes des groupes de travail	36
Groupes	38



Les participant-es, près des bâtiments du Clos

23 participant·es
23 artistes
5 structures



Le lieu de la concertation, entrevu depuis une fenêtre

Introduction

Présentation

Nous travaillons, depuis 2023, sous la forme d'un groupe informel d'une quinzaine d'artistes à l'élaboration de cette concertation. Celle-ci a pour objectif de construire une représentation des artistes au sein du prochain contrat de filière. Elle se déploie dans les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les années 2025 et 2026.

Objectif de la journée

Cette journée a pour objectif de faire émerger les formes de représentations souhaitées par les artistes du département pour siéger dans le contrat de filière 2027-2030. Cela passe par la compréhension du contrat de filière actuel, l'identification des dynamiques sur le territoire, des temps de discussion partagés, la mise en commun des idées et repérer des artistes relais.

Le contrat de filière

Définition d'un contrat de filière

C'est un contrat dans lequel l'État, la Région et les professionnel·les du terrain s'accordent sur une politique culturelle régionale : Comment ensemble voulons-nous soutenir, structurer et développer le secteur des arts visuels dans notre région ? Depuis quels enjeux axerons-nous les actions et financements ? C'est un outil pour avancer dans une direction choisie ensemble, au niveau régional.

Enjeux pour les artistes

Jusqu'à présent les artistes n'ont pas siégé au contrat de filière. Seules les structures (diffuseurs, ...) et les administrateur.ices se retrouvaient pour l'écrire. En participant on espère des financements plus adaptés aux besoins locaux, et une meilleure compréhension entre administrateur.ices, structures culturelles et artistes de nos pratiques et besoins respectifs.

Pour aller plus loin: voir l'annexe « Documents relatifs au contrat de filière », page 33.



Participant·es écoutant la présentation du contrat de filière

Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026

Les principes fondateurs :

La liberté de l'expression artistique et les droits culturels des personnes

Un modèle économique de non rentabilité

L'équité territoriale

La solidarité entre les acteur·ices

L'horizontalité des relations entre tou·tes les acteur·ices

Une culture de travail commune respectant les conditions socio-économiques de chacun·e et impliquant tous·tes les acteur·ices

Le droit à l'expérimentation

L'évaluation des actions et des dispositifs menés

Des stratégies de résilience intégrant la transition écologique



Participant prenant la parole

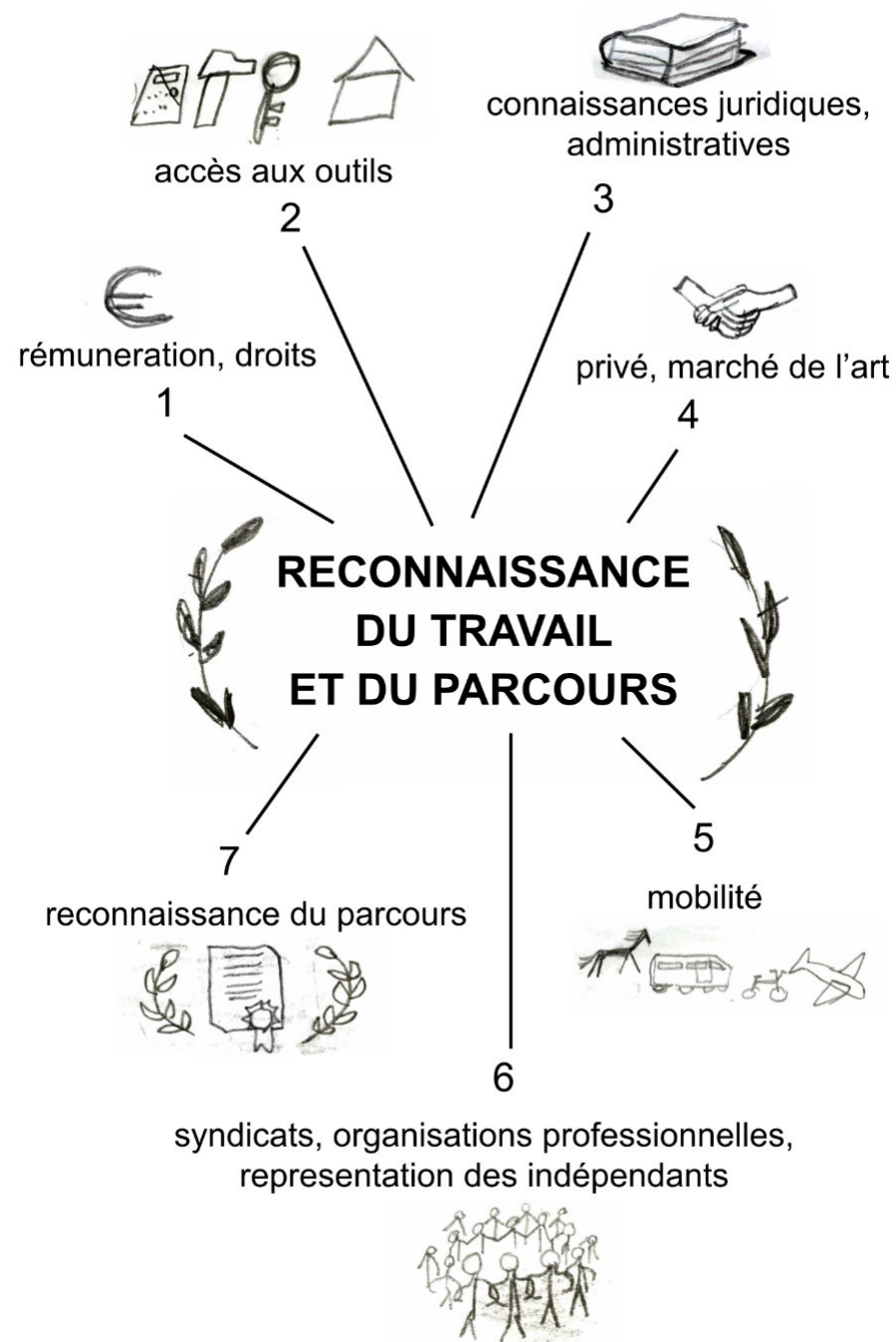


Schéma Axe 1, affiche papier, 100x150 cm

Les objectifs du contrat en trois axes

1. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnelles :

La consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes

L'accès des artistes aux outils de professionnalité

Une connaissance partagée par tous.tes les acteur.ices de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création

Le développement de collaborations avec les acteur.ices du secteur privé et du marché de l'art

Le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale

La représentation professionnelle régionale des artistes auteur.ices et des indépendant.es

La reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière

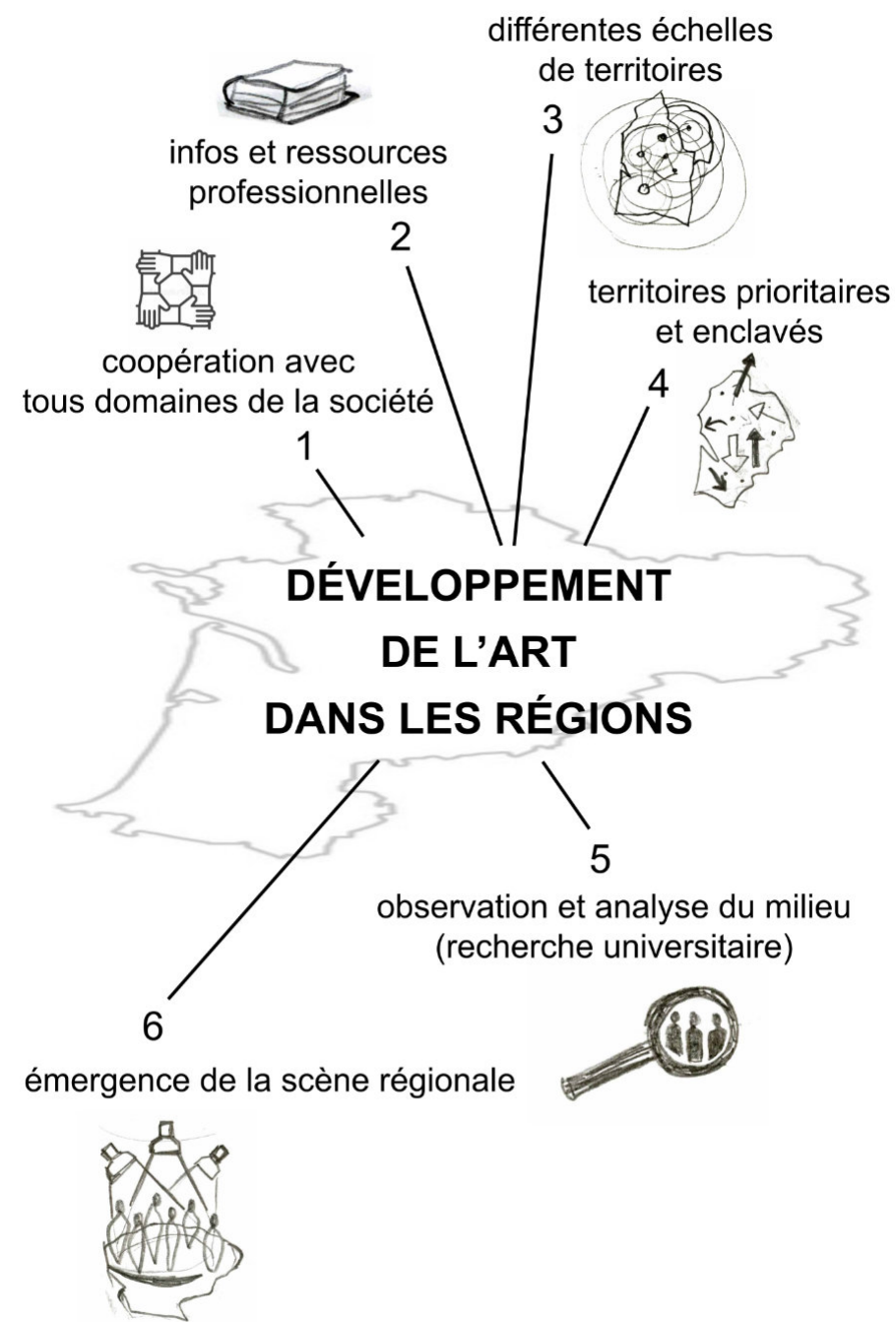


Schéma Axe 2, affiche papier, 100x150 cm

2. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région :

Coopération entre les acteur·ices de la filière et avec les autres secteurs d'activités

Accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles

Meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local

Attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés

Appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire

Soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

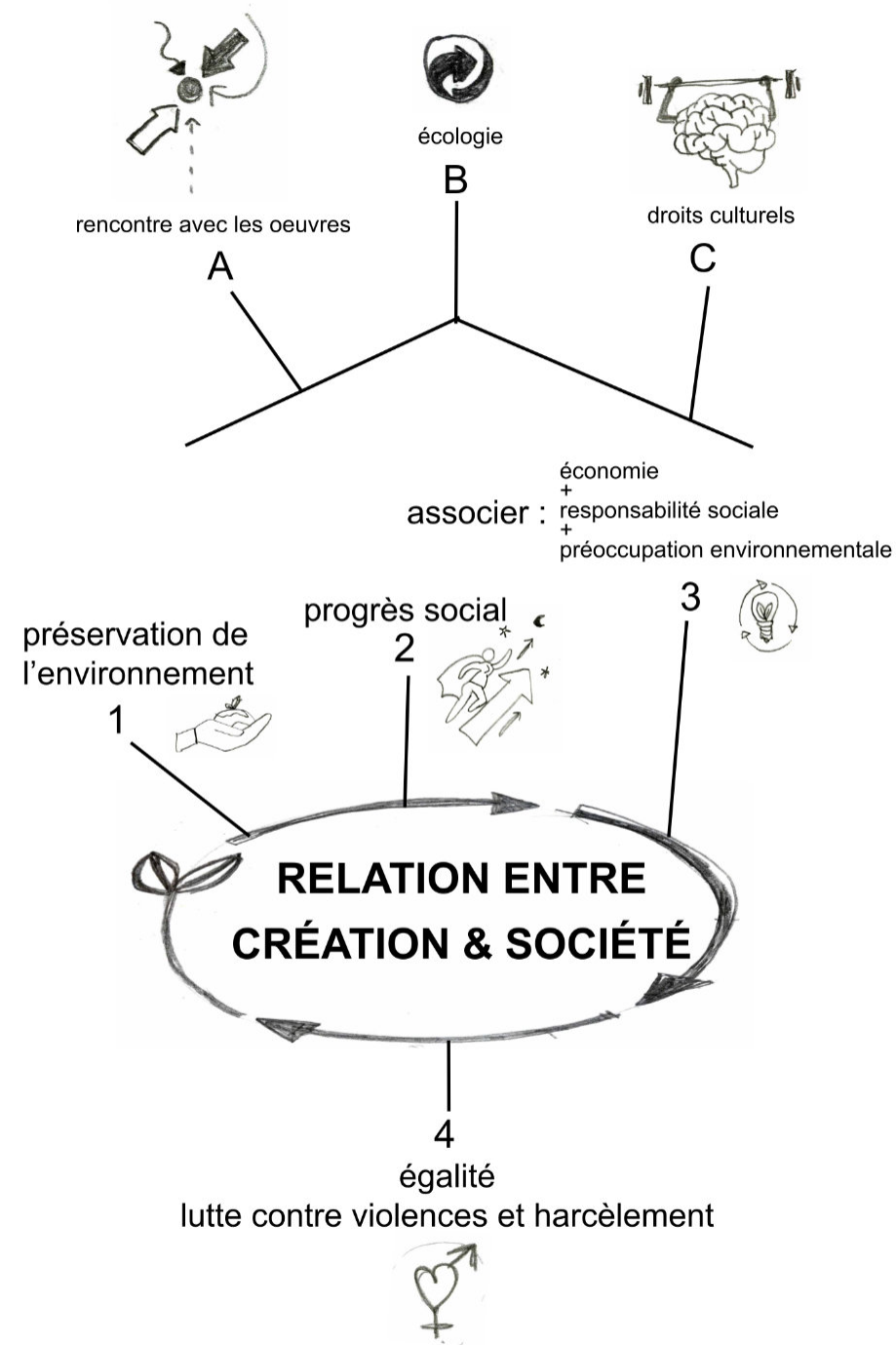


Schéma Axe 3, affiche papier, 100x150 cm

3. Le développement de la relation entre création artistique et société

Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement

Prise en compte de la nécessité du progrès social

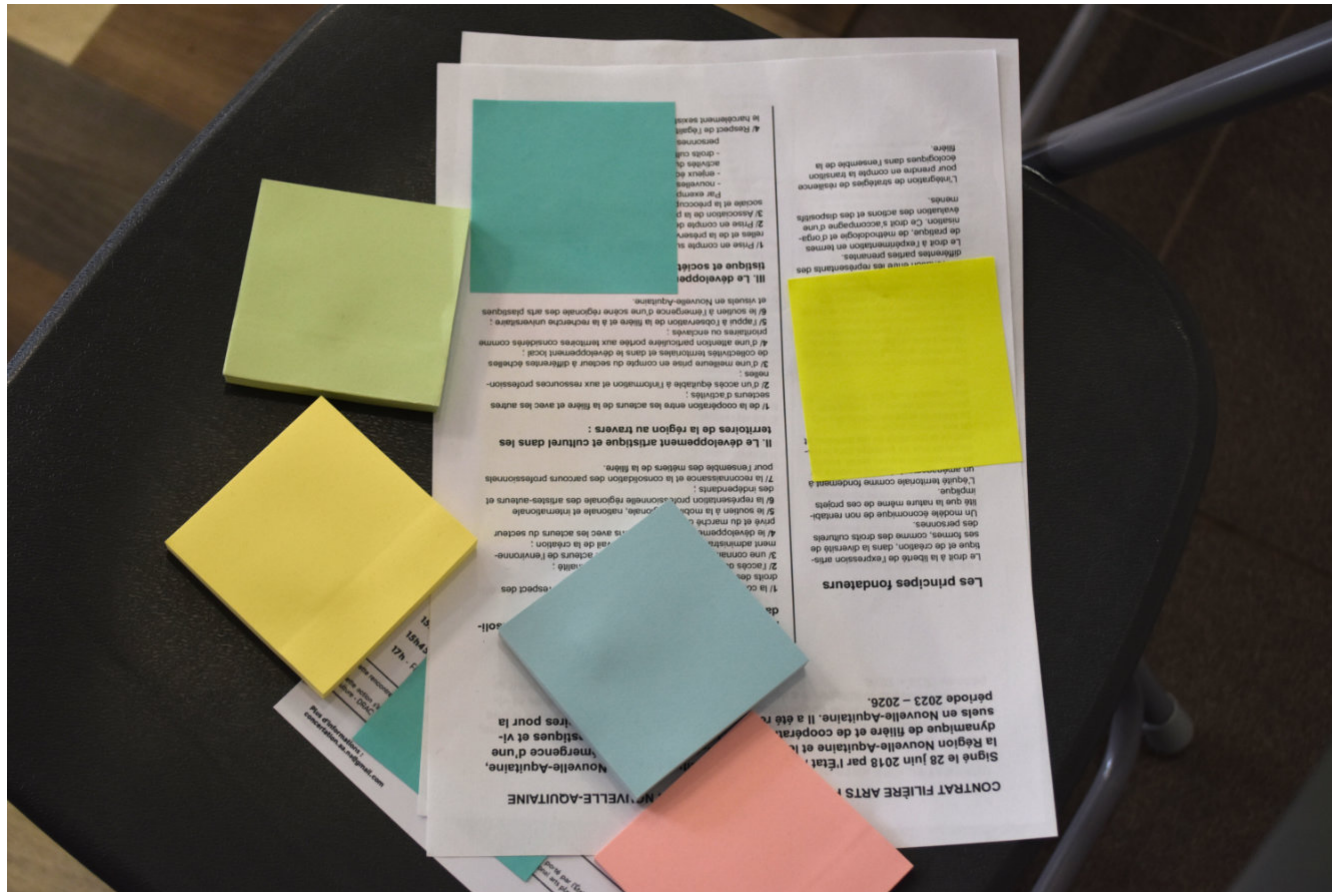
Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale

Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

Propositions des artistes à la lecture des axes du contrat de filière

PROCÉDÉ

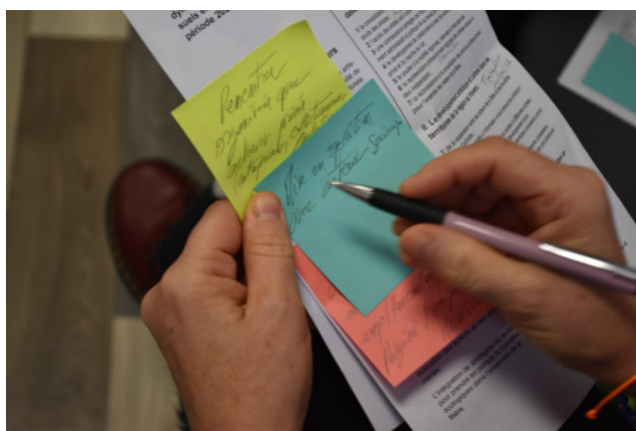
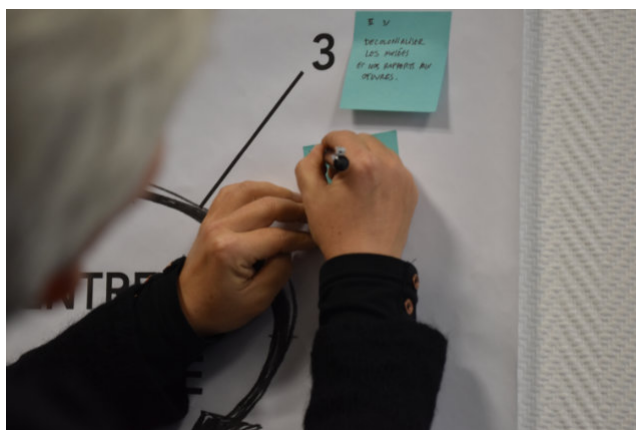
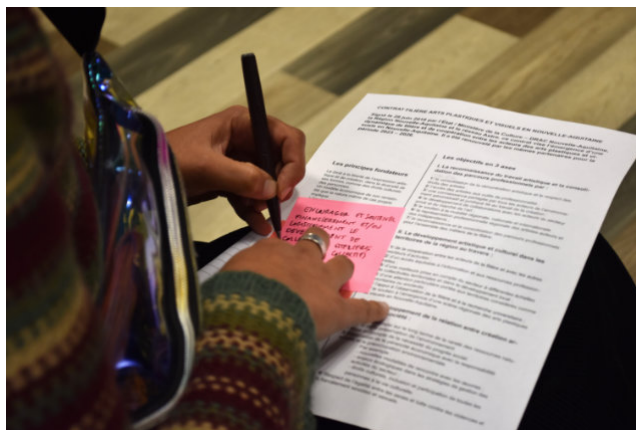
À la lecture de chaque axe, les participant.es ont été invité.es à noter sur des post-it les actions qui leur paraissent nécessaires à porter au sein du prochain contrat de filière. Ces notes individuelles sont ici synthétisées et regroupées par thématiques.



Matériels de concertation: synthèses du contrat de filière et post-it

Accès à l'information

- Création de livrets destinés aux artistes et aux publics, recensant à la fois les lieux de pratiques artistiques, les expositions, rencontres, conférences ainsi que des outils et connaissances. Ces livrets synthétiseraient l'information à différentes échelles (commune, département et région), sur une base mensuelle
- Diffusion d'un annuaire des structures existantes et des acteur.ices régionaux du marché de l'art
- Création de guides recensant les appels à candidatures, appels d'offres et invitations.
- Diffusion d'une synthèse des outils de professionnalité
- Publication annuelle des critères d'attribution des aides publiques et des études commanditées par les institutions publiques.



Participant.es écrivant leurs idées pour rendre effectif le contrat de filière

Rémunérations

- Instaurer un revenu stable (ex. continuité des revenus, revenu universel, intermittence)
- Harmoniser au niveau national les référentiels de rémunération existants (Astre, CAAP, Charte, Devenir Art)
- Communiquer le référentiel de rémunération de Astre aux collectivités

Coopérations

- Organiser des rencontres avec des acteur.ices privé.es (entreprise, collectionneur.euses, fondations, critiques d'art,...)
- Organiser des rencontres avec les entreprises, soutenues par une structure, pour mettre en avant la nécessité de l'art dans l'entreprise, au-delà de l'argument fiscal (réduction d'impôt)
- Mettre en lien les artistes avec les acteur.ices sociaux.ales (association de défense des droits, structures humanitaires, etc), comme le fait déjà le Pôle culture et santé Nouvelle-Aquitaine
- Favoriser le développement de résidences de création qui ne soient pas conditionnées à des actions d'EAC bénévoles.
- Repenser l'accueil des artistes pour y intégrer un accompagnement concret et une liberté de création, sans contraintes imposées.
- Organiser des expositions et/ou rencontres annuelles entre les artistes des différents départements de Nouvelle-Aquitaine
- Encourager le développement de collectifs d'artistes et ateliers collectifs, notamment par un soutien financier et logistique.

Écologie

- Réaliser un état des lieux de la toxicité des matériaux utilisés en arts plastiques
- Faciliter l'accès des artistes aux déchets industriels, pour favoriser leur réemploi
- Proposer des formations sur l'utilisation de ressources naturelles dans les pratiques plastiques
- Recenser et visibiliser les lieux non-muséaux liés au Land-art

Inclusivité de l'art

- Rendre la Validation des Acquis de l'Expérience plus accessible
- Simplifier le financement des projets artistiques
- Créer des cartes de mobilités (bus et train) pour les artistes
- Décoloniser les musées et rapports aux œuvres
- Former aux droits culturels et aux changements paradigmatiques qu'ils impliquent
- Proposer de nouveaux lieux d'exposition
- Explorer de nouveaux moyens de rencontres avec les œuvres (exemple de 1 jour/1 œuvre)
- Favoriser la circulation des expositions et la diffusion des œuvres
- Construire des plans de communication autour des expositions



Participant.es partageant une auberge espagnole



Groupe dicustant de leurs souhaits concernant la représentation des artistes à l'échelle régionale

Échanges et propositions sur les formes de représentation

PROCÉDÉ

Par petits groupes, les artistes répondent à une série de questions (voir annexe page 36) pour déterminer la façon dont iels veulent s'organiser collectivement en Charente-Maritime et porter leur idée à l'échelle régionale. Par la suite une restitution est faite à l'ensemble des groupes.

Convergences et divergences sur les souhaits de gouvernance

Convergences	Divergences
- Une approche collective de la gouvernance, avec un rejet des formes hiérarchiques pures - Une structure adaptable, ouverte et un rejet des formes rigides - Personnes dédiées, identifiées	- Centralisation régionales des porteurs, chacun.e spécialisé.e sur un sujet vs plusieurs porteurs selon les territoires, ou les structures préexistantes. - Diversité dans les formes juridiques proposées et les façons de décider.
Tous les groupes souhaitent une forme de représentation régionale	Les modalités divergent: volontariat, tirages au sort
La rencontre entre artistes est centrale; mais implique aussi des précautions sur les dynamiques relationnelles	Des priorités différentes (liberté individuelle/ rencontres entre artistes et projet commun / efficacité du projet.
Importance de rencontre régulières	Rythmes différents: mensuel, bimestriel
Rencontres dans les ateliers des artistes	
Souhait de règles claires, d'indemnisations et d'outils de communication	

Modalités de la représentation selon les groupes

Thème principal	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Gouvernance	- Collectif (permet plus d'ouverture qu'une association) - Démocratie directe - Gouvernance collégiale. - Un noyau de personnes efficaces et présentes, qui portent des rôles et sujets adaptés à leur personnalité (min 4 personnes)	- Création d'une fédération d'artiste (permet la reconnaissance, via un statut) - Modèle rhizomatique : une articulation entre verticalité et horizontalité ; l'alliance avec différents groupes pour un fonctionnement en réseau (n'y a-t-il pas déjà assez de structures ?) - Exemple : groupe O'dada (Niort, réseau informel).	- Démocratie participative - Gouvernance collégiale - Par la forme du consensus, limiter les rapports de force et respecter les minorités - Différent.es coordinateur.ices/référent.es dans les différents territoires → par agglomérations, car le territoire est trop étendu - Être à une échelle intermédiaire entre Astre et une association.
Représentation	- Porte-parole régional (volontariat).	- 12 personnes, qui se rencontrent - Trouver une forme d'intégration dans Astre	- Tirage au sort, avec un réaménagement - 12 sièges, pour les 12 départements
Conditions de réussite	- « Pour être présent, il faut être libre d'être absent »	- Ce qui intéresse c'est rencontrer d'autres artistes. - Ce qui nourrit c'est le projet - Collectif L'illumineuse, pour rencontres avec d'autres artistes	- Attention aux personnalités trop fortes : beaucoup d'expériences se sont soldées par des échecs, mais le désir est encore là. - Attention à ne pas avoir des représentant.es déconnecté.es. - Les questions posées sont trop conséquentes pour le temps imparti
Fréquence	- Réunion une fois tous les deux mois. - Présentiel + visio - Apéro rencontre → un par saison	- Rendez-vous mensuel (pour commencer) puis une réunion par solstice	
Lieux	- Lieux changeants (covoiturage). - Ouverture d'ateliers	- Ouvertures d'atelier (= création d'un réseau) - Local prêté par une mairie	
Outils	- Comptes-rendus. - Charte et cadre - Indemnisations - Découpage par thèmes et rôles	- Site ou plateforme pour s'exprimer	- Indemnités pour perte de gains - S'appuyer sur les instances déjà en place (diffusion de l'info via des collectifs préexistants par exemple) - Des règles claires - Des outils pour réguler la discussion

ANNEXES

2 décembre 2025
de 10h à 17h

Rochefort
Le Clos

CONCERTATION DES ARTISTES-AUTEUR.ICES DE CHARENTE-MARITIME

*Contrat de filière Arts Visuels
NOUVELLE AQUITAINE*



Sur Inscription
<https://urlr.me/PBVSEv>

Port de plaisance
chemin de la Vieille Forme
17300 Rochefort

CONCERTATION
DES ARTISTES-AUTEUR.ICES
DE CHARENTE-MARITIME

Nouvelle Aquitaine

Programme de la journée

À Rochefort, mardi 2 décembre 2025 de 10h à 17h

Au **Clos** Port de plaisance chemin de la Vieille Forme 17300 Rochefort
À prévoir : pique-nique pour l'auberge espagnole du midi

10h - Accueil avec café et gourmandises

10h30 - Introduction : présentation des artistes de la concertation
et des partenaires pour l'organisation de cette journée.

11h - Lecture collective du contrat de filière Arts visuels de Nouvelle-Aquitaine et
des 3 thématiques :

- La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels
- Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région
- Le développement de la relation entre création artistique et société

12h30 - Repas du midi en auberge espagnole
Prévoyez vos boissons, mets sucrés et salés.

14h - Échanges en groupe

Tour de table

Questions thématiques :

- Quelles expériences de formes collectives (personnelles et professionnelles) ?
- Quelles propositions collectives souhaitées sur le territoire de la Charente-Maritime (gouvernance locale vers le régional, répartition géographique sur le territoire, canaux de communication) ?

15h30 - Pause

15h45 - Synthèse des groupes et de la journée

17h - Fin de la journée

Cette rencontre est organisée avec le soutien du Clos.

Cette action s'inscrit dans le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023 - 2026 porté par l'État / Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et Astre, réseau régional arts plastiques et visuels.

Plus d'informations :
concertation.aa.na@gmail.com

Port de plaisance
chemin de la Vieille Forme
17300 Rochefort

CONTRAT FILIÈRE ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Signé le 28 juin 2018 par l'Etat / Ministère de la Culture – DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et le réseau Astre, ce contrat vise l'émergence d'une dynamique de filière et de coopération entre les acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine. Il a été renouvelé par les mêmes partenaires pour la période 2023 – 2026.

Les principes fondateurs

Le droit à la liberté de l'expression artistique et de création, dans la diversité de ses formes, comme des droits culturels des personnes.

Un modèle économique de non rentabilité que la nature même de ces projets implique.

L'équité territoriale comme fondement à un aménagement régional soucieux du développement culturel, social, économique de tous les territoires dans le respect de la spécificité de ces territoires et de leur complémentarité.

La solidarité entre les acteurs des arts plastiques et visuels par la coopération des acteurs à toutes les échelles territoriales.

L'horizontalité des relations entre tous les acteurs, quel que soit leur rôle dans l'écosystème et leur échelle d'actions, s'appuyant sur la reconnaissance mutuelle du travail propre à chacun.

La consolidation d'une culture de travail commune basée sur le respect des cadres socio-économiques dans lesquels se déploient les activités et la concertation entre les représentants des différentes parties prenantes.

Le droit à l'expérimentation en termes de pratique, de méthodologie et d'organisation. Ce droit s'accompagne d'une évaluation des actions et des dispositifs menés.

L'intégration de stratégies de résilience pour prendre en compte la transition écologiques dans l'ensemble de la filière.

Les objectifs en 3 axes

I. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels par :

- 1/ la consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes ;
- 2/ l'accès des artistes aux outils de professionnalité ;
- 3/ une connaissance partagée par tous les acteurs de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création ;
- 4/ le développement de collaborations avec les acteurs du secteur privé et du marché de l'art ;
- 5/ le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale
- 6/ la représentation professionnelle régionale des artistes-auteurs et des indépendants ;
- 7/ la reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière.

II. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région au travers :

- 1/ de la coopération entre les acteurs de la filière et avec les autres secteurs d'activités ;
- 2/ d'un accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles ;
- 3/ d'une meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local ;
- 4/ d'une attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés ;
- 5/ l'appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire ;
- 6/ le soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

III. Le développement de la relation entre création artistique et société :

- 1/ Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement
- 2/ Prise en compte de la nécessité du progrès social.
- 3/ Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale.
Par exemple :
 - nouvelles modalités de rencontre avec les œuvres ;
 - enjeux écologiques dans les stratégies de gestion des activités du secteur ;
 - droits culturels, inclusion et participation de toutes les personnes à la vie culturelle.

- 4/ Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

DOCUMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE FILIÈRE À TÉLÉCHARGER

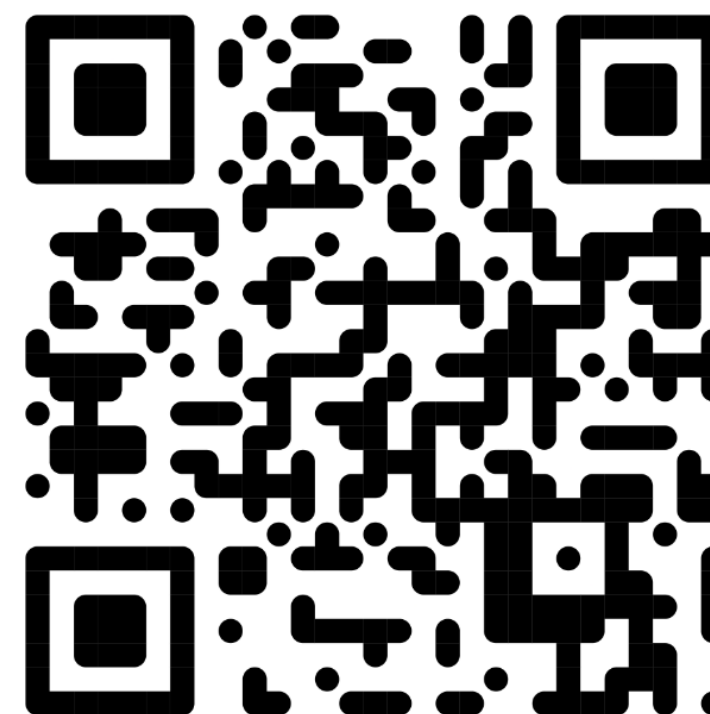
Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023-2026

L'annexe du contrat de filière 2023-2026 : programme d'actions

Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2018-2020

La convention d'application 2018

L'annexe de la convention : actions 2018



<https://reseau-astre.org/contrat-de-filiere/presentation/>

(Téléchargement des documents en bas de page)

POST-IT

Propositions brutes, avant synthèse

ACCÈS À L'INFORMATION

- Chaque commune [illisible] un guide des outils visuels et la [illisible] destinés à la fois aux grand public mais aussi aux artistes (avec les lieux de pratiques artistiques et où partager des outils et des connaissances)
- Nécessité d'un livret/petit format avec toutes les expos/rencontres/conférences régions/département mensuel avoir les infos en inter-département et inter-région
- Recensement des structures et des outils de professionnalité et diffusion de ce document
- Intérêt ou nécessité de constituer un annuaire des acteurs du secteur du marché de l'art pour la région.
- Lister toutes les structures existantes [illisible]
- Transparence des critères de financements publics y compris des études → publications annuelles.
- Guide invitation + - [illisible] + appels d'offres Appel à candidature plus transparent

RÉMUNÉRATIONS

- Consolidation de la rémunération artistique : lisser les différents référentiels existants (astre/caap/la charte/devenir art/...) au niveau national
- Communiquer le référentiel Astre à toutes les collectivités.
- Rêve d'un revenu, style universel (ex. Irlande)
- Un salaire minimum (cf. intermittent)
- Instauration de la continuité des revenus pour les artistes auteur (sur le modèle des intermittents du spectacle)
- Revenu universel ou fonctionnement comme pour les intermittents [illisible] + chômage

COOPÉRATIONS

- Créer plus de rencontres avec les entreprises soutenues par une structure en dehors de l'aspect fiscal (réduction d'impôt) trop souvent seul argument. L'art dans l'entreprise est une nécessité.
- Rencontre organisées avec les acteurs privée (entreprise, collectionneur, fondations, critiques d'art,...)
- Mise en relation avec acteurs sociaux (association droit défense humanit ...) + pôle culture et santé Nouvelle-Aquitaine
- Le développement de résidences de création non conditionnées à des actions d'EAC bénévoles.
- Redéfinir ce qu'est un accueil d'artiste ? Un accompagnement / et liberté d'expression artistique [signe différent] création
- Encourager et soutenir financièrement et/ ou logistiquement le développement de collectifs d'artistes et ateliers collectifs
- Exposition – rencontre annuelle d'artistes des différents départements de la région

ÉCOLOGIE :

- Etat des lieux des toxicités des matériaux utilisées en arts plastiques → Relais avec les fabricants de matériaux
- Un accès facilité aux déchets industriels
- Formation pour une autre utilisation des moyens plastiques → ressources naturelles
- À la recherche d'une liste/option lieux land art en dehors des musées

INCLUSIVITÉ DE L'ART

- VAE plus accessible
- Désir d'allègement dans le financement de projet artistique
- Carte mobilité (bus – train)
- Décoloniser les musées et nos rapports aux œuvres
- Mieux comprendre → droits culturels / et le changement de paradigme que cela implique /→ formation
- Favoriser la diffusion des œuvres
- Favoriser la circulation des expositions
- Proposition de nouveau lieux d'exposition et nouveaux mode de présentation
- Penser d'autres moyens de monstration et rencontre (1jours/1oeuvre par exemple)
- Construction plan de communication autour d'une expo (sans réinventer la roue)

NON UTILISÉS

- Création d'une veille x d'une coordination à l'échelle municipale
- Exemple des appels à projets des parcs naturels
- ADAGP
- De la pédagogie (par les collectivités) et des rencontres (de la collectivité vers les artistes) sorte d'éducation à la culture

GROUPE DE TRAVAIL n° Artistes	Prénoms et noms des participant.es : - - - - - - - -
--	--

Temps 1 - Tour de table et interconnaissance (30 min)

Présentation brève de chacun.e : nom, lieu de travail, pratiques.

Temps 2 - En théorie, quelles formes d'organisation de la représentativité du local au régional vous semblent souhaitables et pourquoi ? (30 min)

Temps 3 - Discussion sur les formes évoquées au regard des expériences pratiques pour n'en retenir qu'une (ou quelques unes ?) (30 min)

- 1- Comment souhaitez-vous vous organiser localement et porter vos idées à l'échelle de la région ?** Quelles modalités ? À quelles fréquences ? Quelle manière pour se retrouver ? Dans quel contexte poursuivre cette réflexion ou structuration dans le département ?
- 2- Continuer le chantier**
Est-ce que des personnes du groupe serait intéressées à s'engager dans le chantier de la concertation et rejoindre les artistes du groupe de la coordination ?

GROUPE DE TRAVAIL n° Autres professionnel·les	Prenoms et noms des participant.es : - - - - - - - -
--	--

Temps 1 - Tour de table et interconnaissance (30 min)

Presentation breve de chacun.e : nom, lieu de travail, pratiques.

Temps 2 - En theorie, quelles formes d'organisation de la representativite du local au regional vous semblent souhaitables et pourquoi ? (30 min)

Temps 3 - Discussion sur les formes evoquees au regard des experiences pratiques pour n'en retenir qu'une (ou quelques unes ?) (30 min)

- 1- État des lieux de la place des artistes dans vos structures professionnelles.** Quel est l'objet de votre structure (residence, diffusion, etc), quelle en est sa forme (association, etc) ? Avez-vous des artistes independants au sein de la gouvernance de votre structure ? Si oui, pouvez-vous preciser leur role au sein de votre structure ? Si non, envisageriez-vous la presence d'artistes a vos cotes ? Que pensez-vous que la presence des artistes pourrait apporter a votre structure ?
- 2- Comment souhaitez-vous la representation des artistes localement et a l'echelle de la region ?** Quelles modalites ? A quelles frequences ? Quelle maniere pour se retrouver ? Dans quel contexte poursuivre cette reflexion ou structuration dans le departement ?

GROUPES

Notes brutes concernant les formes de représentations adaptées en Charente-Maritime

GROUPE 1

T2 - Formes d'organisation :

Collectif plus ouvert que association
Créer un noyau des efficaces x présents
Volontariat pour porte-parole au niveau régionale
Attribuer des rôles/sujets x adaptés aux personnalités
Si on veut être présents, il faut être libre d'être absent
Parole pour le groupe x le bien communication
1 charte/un cadre/toujours parole qui est artiste niveau qualité.
Ouvrir le groupe
Assemblée constituante l'État x le peuple/les artistes
Une délégation avec concertation
Multiplier les temps de rencontre
Cellule de N (min 4 pers)
Rémunération/intelligence collective/organisation
Thématique spécifique
Gouvernance collégiale [illisible]
Démocratie directe

T3- Concertation ouverte
Fréquence une fois/2 mois
Présentiel x visio
Comptes-rendus
Lieux changent/covoiturage
Transparence → inciter institutions, mairie, service culturel, département
Apéro/Réseau ⇒ 1/saison 4/ans [illisible] ouverture d'ateliers entre nous 1 tournante Chantier/ concertation par période.

GROUPE 2

– Formes d'organisation de la représentation pour passer du local au régionale
* On a repris ce qui existe déjà : les associations, les collectifs
→ La région mettait à disposition un local et 2 ou 3 artistes qui seraient référents pour la région.
→ Créer dans Astre quelque chose qui permette aux individus comme nous d'être reconnus (peut-être en cours)
→ Élire des représentants (comme les syndicats)
* n'y a-t-il pas déjà assez de structures ?
- Site ou plateforme pour s'exprimer
- Créer une fédération d'artiste Permet d'être reconnu puisqu'il y a un statut
- Créer en rhizomes des groupes
- S'associer avec d'autres groupes

Exemple de Niort
Quelques individus (12) qui se rencontrent et qui réponse
- Rhizome pour couper la verticalité
Articuler entre horizontalité et verticalité.

Exemple
- Niort Groupe Odada
Né à partir d'individus isolés – s'est structuré – sans statut - Communication entre les différents groupes.
Fonctionnement en réseau – en Rhizome

Fréquence :
Rendez-vous mensuels pour commencer.
Les solstices – tous les solstices = une réunion
Artup à Melle avec les équinoxes
- 4fois/ans
- Pas assez structuré – il faut un thème
- Ce qui intéresse, c'est rencontrer d'autres artistes
- à partir du collectif
L'illumineuse inviter d'autres artistes

- Ce qui nourrit, c'est le projet
 - Mettre en commun des lieux ouverts
 - Les ouvertures d'ateliers sont un exemple de rencontre
- création de réseau

Conclusion

- Trouver des ponts/autre verticalité et horizontalité. Passage entre les groupes
Pas de hiérarchies
- Le nombre des groupes peut faire reconnaissance
- Demande d'un local aux mairies

S'engagent :
- Anne Clavel
- Corinne Duffit

GROUPE 3

Émanation
→ 2 grosses instances Drac + région Nouvelle-Aquitaine
→ décident de nous donner un siège
12 sièges = 12 départements
Mode hétérogène = chaque instance
–
- Deux Sèvres
- Rochefort
- La Rochelle
-
Est-ce qu'on cherche un corps électoral ?
Comment aller chercher les gens ?
Repérer les collectifs, pour pouvoir diffuser l'info
Personnalité des artistes très forte
Problème pour les groupes.
Beaucoup d'échecs
Notre réalité : difficile de
Chaque nouvel espace est un Tirage au sort = jury (ex. climat)
pb de revenus :
• indemnisation pour perte de gain, comme la décharge syndicale.
Faire ressortir des personnalités représentatives.
Question des personnalités trop fortes
Non-respect de la démocratie dans l'association
Artiste-artisan. Différents statuts
protocole = aller chercher les artistes du corps électoral
Tirage au sort à la romaine, avec un réaménagement (rejoint l'idée du consensus)

Créer un espace délibératif à l'intérieur : limiter les rapports de force, laisser la parole à chacun.
Outils pour réguler la discussion.
Pertinence de ces espaces.
Qu'est-ce qu'on va construire ensuite ?
Règles claires.
Respect des minorités, cadre → consensus.
Lenteur : trouver les moyens cogiter dessus pendant 3 semaines
Faire une militance corporatiste

—
notions complexes
Expériences soldées par des échecs, mais foi encore.
Pas émerger une ou plusieurs formes par consensus.
→ Passer trop de temps à démêler
Convoque trop d'exemples questionnements
Chantier énorme, temps imparti trop court
Cadre à réinventer
3 temps : 1 temps de rencontre/1 temps de réflexion/1 temps de concertation.

Les artistes pour la concertation

concertation.aa.na@gmail.com